

## Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/10/2023

Revision : LSI\_2023-1-CLP du 04/10/2023

### CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

##### 1.1. Identification de produit

CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica

**Nom commercial** : CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica

**Numéro C.A.S** : 8023-85-6

**Pays d'origine** : **Maroc**

**Numéro d'enregistrement REACH** : **01-2120141735-57-XXXX**

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : SAS ROBERTET BIO  
20 ZI Rhône Vallée Sud  
07250 LE POUZIN  
Tél:33 (0)4.75.21.73.16  
Fax :33 (0)4.75.21.75.34

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**:  
33(0)4 75 21 73 16 (pendant les heures normales d'ouverture 8h-17h30)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

AH1 Danger par aspiration 1  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement: DANGER

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/10/2023 CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica

Revision : LSI\_2023-1-CLP du 04/10/2023

AH1 Danger par aspiration 1  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...



## 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

### 3.1. Substances

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE	Pourcent age %
CAS# 475-20-7 EINECS# 207-491-2	Longifolene	AH1, EHA1, EHC1, SS1B H304, H400, H410, H317		1.00
CAS# 11028-42-5 EINECS# 234-257-7	Cedrene	AH1, EHA1, EHC1 H304, H400, H410	EHA1 (M=10)	0.15

### 3.2. Mélanges

NON CONCERNE

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/10/2023 CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica Revision : LSI\_2023-1-CLP du 04/10/2023

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit n'est pas inflammable

**Prévention :** Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

## 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.*

### 6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/10/2023 CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica Revision : LSI\_2023-1-CLP du 04/10/2023

Refermer les emballages après utilisation.  
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

### Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : Porter un masque.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	<b>Jaune orangée à brun</b>
Densité relative (d <sub>20</sub> /20) :	<b>[0.925 ; 0.937]</b>
Indice de réfraction @ 20°C :	<b>[1.500 ; 1.515]</b>
Pouvoir rotatoire en ° :	<b>[+70.0 ; +85.0]</b>
Point éclair (°C) :	<b>112</b>

### 9.2. Autres informations

NON CONCERNE

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

NON CONCERNE

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/10/2023 CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica

Revision : LSI\_2023-1-CLP du 04/10/2023

## 10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

## 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures proches du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.

## 10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

**Information toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

#### **Informations Toxicité Aigue :**

- **Orale**

Non Déterminé

- **Inhalation**

Non Déterminé

- **Cutanée**

Non Déterminé

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Selon nos informations actuelles, aucunes substances n'est considérée comme perturbateur endocrinien.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/10/2023 CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica

Revision : LSI\_2023-1-CLP du 04/10/2023

NON CONCERNE

## 12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Selon nos informations actuelles, aucunes substances n'est considérée comme perturbateur endocrinien.

## 12.7. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légagles

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR/ADN/RID:



IMDG:



IATA:



### 14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : 3082 ( Code tunnel(E) )

IMDG:3082

IATA :3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/10/2023 CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica Revision : LSI\_2023-1-CLP du 04/10/2023

ADR/ADN/RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
IMDG:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
IATA :MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : 9  
IMDG:9  
IATA :9

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : III  
IMDG:III  
IATA :III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

NON CONCERNE

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

Valeur ICPE : **4511**

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2020/878.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 9.1